

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme CADET, Mme BARCELO, Mme CALCAGNO, M BOIVINEAU, Mme BOUGRARA, Mme SLIMANI, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme DUBUS, Mme NAHON, Mme LEBAS, , Mme AUGUSTINIAK, Mme OUAREM, Mme LIONNE

Les parents élus :

M. COLLINO, Mr RICHARD, Mme TONDELIER, Mme VIVIEN, Mme GUERBAS, Mme TREFLEZ, , Mme DELVOIE, M HAMOUDA, , Mme KNOBLOCH, Mme TOULHOAT, M MORICE, Mme THIERRY KHAN, M LAJNEF

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusées :

Mme CAYLAT, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme NADLER, Mme PHILIBERT, Mme MERCHEZ, Mme BROGGINI
Mme BREUIL, Mme GONCALVES, Mme ARHAB

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école. Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

BILAN DE LA RENTREE 2017 :

Élections des parents élus :

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017.
Les seize sièges ont été pourvus : 6 sont occupés par l'AIPEF, 5 par la PEEP, 5 par la FCPE.
Le taux de participation a été 26,96% (33,5 % 'an passé). 166 suffrages ont été exprimés.

De nombreux votes ont été invalidés à cause du non-respect des consignes de vote.
M Richard (FCPE) souhaite que les trois associations se mettent d'accord sur la conformité des instructions sur les professions de foi.

Structure de l'école :

L'école accueille 442 élèves répartis sur 16 classes.

6 classes de maternelle accueillent 180 élèves :

- ♣ Petite section : Mme CADET et Mme GRIOT (29 élèves)
- ♣ Petite section : Mme CALCAGNO (31 élèves)
- ♣ Moyenne section : Mme NADLER et Mme BOUGRARA (30 élèves)
- ♣ Moyenne et Grande section : Mme BROGGINI (30 élèves)
- ♣ Moyenne et Grande section : Mme BARCELO (30 élèves)
- ♣ Grande section : M BOIVINEAU (30 élèves)

Quatre ATSEM à temps complet et une ATSEM à mi-temps (après-midi) aident les enseignantes au quotidien.

10 classes en élémentaire accueillent 262 élèves :

CP : Mme LEBAS (29 élèves)
CP : Mme SLIMANI (29 élèves)
CE1 : Mme PHILIBERT (27 élèves)
CE1 : Mme DELEPLANQUE (28 élèves)
CE2 : Mme DUBUS et Mme LIONNE (28 élèves)
CE2 : Mme AUGUSTINIAK et Mme LOURENCO (28 élèves)
CM1 : Mme POUPARD (21 élèves)
CM1 : Mme NAHON et Mme BOUBAKRI (22 élèves)
CM2 : Mme MERCHEZ (25 élèves)
CM2 : Mme OUAREM et Mme DUBUS (25 élèves)

Nous accueillons également 5 AVS (assistantes de vie scolaire) qui interviennent auprès des élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation et une EVS (Emploi de vie scolaire) qui apporte une aide administrative dans le bureau. Le poste d'EVS est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce poste est indispensable pour l'ensemble de l'école : les conséquences seront nombreuses sur le fonctionnement de l'école.

Les absences des enseignants ont été très régulièrement remplacées dans les meilleurs délais.

LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été modifié cette année, il est voté à l'unanimité. Ce texte définit les responsabilités de chacun.

Il est distribué à chaque élève et mis en ligne sur le blog.

BUDGET :

Coopérative scolaire :

L'école adhère à l'OCCE (office Central de la Coopération à l'école). L'adhésion à l'OCCE est obligatoire et coûte par 2,13 euros par enfant et par adulte soit un budget total de 943 euros. Notre coopérative est alimentée par les dons des familles, la vente des photographies et par des actions comme le loto et la kermesse.

Bilan de la kermesse : recettes : 3057,50 euros

Dépenses : 1346,45 euros soit 1711,05 au profit de l'école.

Le bénéfice sera réparti sur l'ensemble des classes et des projets.

Le bénéfice de la tombola a été gardé par les associations de la PEEP et l'AIPEF (montant 178 euros). L'école pourra en disposer sur demande.

A ce jour, les dons des parents s'élèvent à 3470 euros. Ils sont mutualisés en maternelle et en élémentaire puis redistribués en fonction du nombre d'élèves par classe.

Budget alloué à l'école par la mairie :

Somme globale : 13 815 euros

Les classes de la maternelle disposent d'un budget transport de 1380 euros et d'un budget « jouets » de 1170 euros.

Des spectacles sont offerts aux élèves durant l'année scolaire.

Des financements sur des projets ponctuels peuvent être accordés à la demande de l'école.

PROJETS DE L'ECOLE :

Le projet « un auteur dans la classe » devrait être reconduit. Sept classes souhaitent y participer, il se déroulera en deux temps : au mois de mars, rencontre avec les auteurs et au mois de juin, exposition des travaux réalisés par les élèves.

Les classes de la moyenne section au CP bénéficient de 10 séances de musique qui sont animées conjointement par l'enseignante et une intervenante, Mme Laetitia Tison.

Les classes de PS, MS/GS et GS ont participé aux plantations le mercredi 8 novembre au square de l'Europe.

Les classes de la GS au CM2 se rendent à la piscine et à la patinoire. Certaines classes participent à l'activité cirque. Mme Céline MULLER intervient pour animer conjointement avec les enseignants des séances d'EPS sur l'ensemble des classes élémentaires. Les séances de patinoire et l'activité cirque sont animées par d'autres intervenants.

Les élèves de la classe de CE1 de Mme DELEPLANQUE correspondent avec deux classes du Royaume Uni situées à Londres.

Un projet « Anglais » sera mené par plusieurs classes (classes de MS/GS1, CE1B et CM2B).

Les classes de PS, MS/GS, CP travailleront en collaboration avec la médiathèque de la ville.

Les classes de cycle 3 préparent une classe de découverte. Ces projets ont reçu un très bon accueil auprès des familles.

Les classes CM2 se rendront dans la Vienne la semaine du 19 au 23 mars 2018. Le séjour s'articulera autour de 3 thèmes : les sciences, la géographie et le sport.

Les classes de CM1 se rendront à Arcy sur Cuire. Les activités proposées s'articuleront autour du château de Guédelon et du Moyen-Age.

Le cout financier de ces projets étant très conséquent, différentes actions sont mises places afin de récolter des fonds :

Vente de chocolat de Noël, vente de brochettes de bonbons, de gâteaux et de compote certains soirs à 16h00. La boulangerie à proximité de l'école a été informée de nos ventes et soutient notre action. Un calendrier des ventes sera proposé aux élèves.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de la mairie et de l'OCCE. Le budget alloué par la Caisse des écoles aux classes de CM2 pour une sortie de fin de scolarité primaire sera inclus dans le budget de la classe de découverte des CM2.

L'équipe enseignante organisera un loto le vendredi 6 avril 2018 en conservant les mêmes modalités que l'année dernière.

La FCPE propose d'organiser une kermesse à la fin de l'année scolaire avec l'ensemble des associations et les parents volontaires.

Actuellement, nous trions et rangeons la bibliothèque uniquement sur notre temps personnel. C'est un travail colossal qui devrait nous permettre de l'ouvrir aux élèves au cours de l'année.

Les évaluations :

Tous les élèves de CP ont passé une première évaluation nationale fin septembre, elle sera complétée par une seconde partie au mois de janvier. Ces évaluations portent sur les compétences en mathématiques et en français.

En français, le score moyen est de 68,2% de réussite, en mathématiques il est de 76,6%.

Les élèves de CE2 ont également passés des évaluations nationales. Ces évaluations portent sur les compétences en mathématiques et en français.

En français, le score moyen est de 65 % de réussite, en mathématiques il est de 64 %. (Plus de la moitié des élèves ont un score supérieur à 75 % dans les deux domaines)

En maternelle, les parents recevront deux fois dans l'année (janvier et juin) le carnet de suivi de leur enfant.

En élémentaire, Les parents recevront 3 bilans (décembre, mars et juin) sous la forme du LSU

(Livret scolaire unique) qui n'est toujours pas accessible aux familles par voie numérique. Il sera donc remis sous la forme d'une photocopie.

Mise en place des activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Elles sont organisées par groupes restreints d'élèves, pour aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue dans le projet de classe ou d'école qui est le même depuis 2014 dont la principale « action » est la réussite de tous les élèves. Les quatre axes retenus sont :

Amélioration de la compréhension orale et écrite en créant des habitudes scolaires

Accueil des familles dans l'école

Développer les projets culturels

Participer à des projets sur le thème du développement durable.

Ce projet est à réécrire durant cette année scolaire.

Des stages de remise à niveau pourront être proposés aux élèves de CM1 et de CM2 pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires et ont lieu dans une école ou un collège à proximité de notre école.

LA SECURITE :

Un premier exercice d'évacuation a eu lieu le mercredi 28 septembre. Les deux bâtiments ont été évacués en 2min 15 s en élémentaire et en 2 min 30 s en maternelle.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est à actualiser pour le mois décembre. Des exercices auront lieu durant l'année scolaire.

LES TRAVAUX :

La cabane en bois inutilisée, dans la cour élémentaire a été enlevée durant les vacances.

Les parents d'élèves demandent la réfection de l'allée menant sur l'avenue Carnot. Le montant de ces travaux a été chiffré le 9 novembre 2017 ainsi que la transformation des toilettes maternelles en toilettes pour des élèves d'élémentaire.

La maintenance des TNI est un réel problème au quotidien dans l'école. De nombreuses demandes de travaux sont faites via l'application dédiée mais elles restent la plupart du temps sans réponse. Les classes n'ont plus d'accès à Internet depuis le mois de juillet. Le vendredi 10 novembre, les techniciens ont réparé le système qui sera opérationnel à compter du 13 novembre.

Des rétroprojecteurs ont été changés. La lumière diffusée est de meilleure qualité.

LES ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES :

L'étude :

108 élèves sont inscrits à l'étude et répartis sur 6 études. Chaque groupe accueille une quinzaine d'élèves chaque soir. 5 enseignants et 1 vacataire assurent la surveillance de l'étude.

L'étude est une étude surveillée et non dirigée.

Durant le temps d'étude, il est demandé aux élèves d'être calmes pour permettre à l'ensemble des élèves de terminer leurs devoirs. Un budget serait disponible à la mairie pour l'achat de jeux de société. Une demande sera faite auprès de la mairie.

La cantine :

Deux services de restauration sont organisés pour les élèves de maternelle et en élémentaire.

Il arrive fréquemment que les enfants n'aient pas terminé leur déjeuner à 13h35. L'équipe enseignante s'interroge sur la responsabilité des adultes sur ce temps. Les élèves retournent en classe à 13h45 sans temps de transition.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'organisation de la pause méridienne :

Le taux d'encadrement respecte le cadre légal en vigueur :

En maternelle, quatre ATSEM et 6 vacataires encadrent les enfants. En élémentaire, il y a 4 animateurs dans la cour et 5 ateliers encadrés par des animateurs.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le temps de silence imposé aux enfants qui restent assis sous le préau pendant la présentation des consignes et des ateliers. Les animateurs réclament le silence complet avant d'autoriser les enfants à aller jouer dans la cour. Au vu du temps resté assis, les enfants ne participent presque jamais à des activités.

L'activité rollers avait été appréciée l'an passé. Sera-t-elle reconduite cette année ? Une enseignante attire l'attention sur les normes de sécurité à respecter.

Les parents sont en désaccord avec les réponses apportées par Mme Fortunato. Elles ne reflètent pas le ressenti des enfants et des parents sur la mise en place des ateliers et l'organisation de la pause méridienne.

Mme Fortunato prend note des réclamations des parents et se rapprochera des personnes concernées.

Le vendredi 6 octobre, une panne d'électricité de secteur a perturbé le déroulement des repas. Un repas froid a été proposé aux parents. Il n'a pas été facturé aux parents.

REPONSES DIVERSES :

Il n'y a pas de DDEN nommé sur l'école.

Le sondage sur les rythmes scolaires : les familles se sont prononcées majoritairement pour un retour à la semaine des quatre jours sur la commune. La Mairie s'oriente donc vers cette option

Les vêtements « oubliés » sont trop nombreux, les élèves doivent être responsabilisés par leurs parents sur la nécessité de prendre soin de leurs affaires. Il est également indispensable que les vêtements soient notés au nom de l'enfant.

L'équipe enseignante interpelle la mairie au sujet des conditions de travail des agents qui nettoient l'école depuis l'externalisation de ce service. Le temps de travail accordé est insuffisant par rapport à la taille de l'école. Le travail est très bien grâce aux qualités professionnelles et au dévouement de ces personnes qui ne semblent pas être reconnus.

La séance est levée à 20h25.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 9 mars 2018.

La directrice :
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme BARCELO

Les parents élus